

20.04  
2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE :

### CAMPAGNE DE STERILISATION 2021 DES ŒUFS DE GOELANDS ARGENTES :

Suite à l'obtention d'un agrément préfectoral, la Municipalité relance en 2021, l'opération de lutte contre la prolifération des goélands et les nuisances qui en découlent.

Cette campagne doit permettre de stabiliser leur population, le nombre d'oisillons et ainsi de réduire les nuisances occasionnées (bruit, déjections, dégradation de bâtiments...).

Le but n'est pas de supprimer ces oiseaux qui constituent aussi la personnalité des villes côtières et maritimes, mais surtout, d'endiguer la prolifération des nichées en empêchant l'éclosion des œufs.

Ces dernières années, des actions de sensibilisation ont été menées auprès des professionnels du Port visant à la prise de mesures limitant l'alimentation de ces oiseaux. Des avancées sont aussi réalisées en termes de gestion des déchets de plaisance, dépôt de nourriture, ce qui permet de réduire les lieux d'alimentation des oiseaux.

Cette opération de limitation des œufs de goélands (espèce protégée) est menée sous le contrôle du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

L'opération de stérilisation est réalisée par l'Entreprise « ALTIVIA » d'ACIGNE (35) dont deux alpinistes interviendront en deux passages successifs :

- un premier passage avec traitement des œufs semaine 19 (à compter du 10 mai 21),
- un deuxième passage avec traitement des nouveaux œufs et des nids incomplets, semaine 22 (à compter du 31 mai 21).

Les demandes de stérilisation sont à signaler auprès des services de la Mairie, en utilisant uniquement l'adresse mail suivante : [goelands@concarneau.fr](mailto:goelands@concarneau.fr)

Les spécialistes badigeonneront les œufs avec un mélange d'huile. Les goélands continuent alors de les couvrir sans en pondre davantage. Les passages des alpinistes seront marqués par un point de couleur près du nid stérilisé.

Les principaux secteurs concernés sont le quartier du Passage, le centre-ville (Le Quai Carnot, le Lin, le quartier de la Glacière, l'avenue Pierre Guéguin, la rue Dumont d'Urville, la rue Bayard...).

Les entreprises du secteur portuaire et dépendantes de la CCI ne sont pas concernées par cette intervention.

Les habitats concernés sont les particuliers, syndics d'immeubles à toit plat, quelques entreprises, restaurateurs..., quelques bâtiments communaux dont le CAC, l'Hôtel de ville. A noter que certains immeubles sont uniquement des lieux de pose et non de nidification.

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE



#### CONTACT PRESSE :

Christine BARBA

Chef de Cabinet du Maire

☎ 02 98 50 38 60

☎ 06 34 33 90 60

✉ christine.barba@concarneau.fr

VILLE DE CONCARNEAU

Place de l'Hôtel de Ville - BP 238

La diminution du nombre de nids traités provient notamment de la suppression du parking de la criée, de la non-accessibilité aux toitures en fibro-ciment (gros nichoirs) du fait, d'une part du durcissement de la législation et d'autre part du refus des entreprises d'intervenir, pour des raisons de sécurité (Interdiction d'intervenir si les toits ne sont pas équipés de ligne de vie et de chemin d'accès aux lignes de vie).

En fin de campagne, un bilan sera établi afin d'évaluer l'évolution de la population concernée.

**En savoir plus :**

**Evolution depuis les dernières campagnes de stérilisation**

année	2005	2006	2007	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nids traités	586	499	399	224	252	273	239	234	284	196	49	0	0
Œufs stérilisés	1878	2063	1484	668	920	960	601	631	719	554	126	0	0

**La Municipalité**